

Le schéma de déploiement d'IRVE du SEHV concerne 16 communes.

Il exclut le territoire de Limoges Métropole qui développe son propre schéma.

Détail:

Communes	20 bornes	Emplacement	Calendrier
Aixe-sur-Vienne	2 bornes 22 kVA	Gare	Disponible
		Place Guillaume Lemaistre	Disponible
Ambazac	2 bornes 22 kVA	Gare	Disponible
		Place du 19 mars 1962	Disponible
Bellac	1 borne 22 kVA	Place du Champ de foire	Disponible
Bessines-sur-Gartempe	1 borne 22 kVA	Place du Champ de foire	Disponible
	et 1 de 50 kVA	Aire de covoiturage	Fin 2021
Blanzac	1 borne 50 kVA	Etang de Rouffignac	Fin 2021
Châlus	1 borne 50 kVA	Place Salvador Allende	Fin 2021
Châteauneuf-la-Forêt	1 borne 22 kVA	Place du 8 mai 1945	Fin 2021
Le Dorat	1 borne 22 kVA	Place du Champ de foire	Fin 2021
Oradour-sur-Glane	1 borne 22 kVA	Place de l'Europe	Disponible
Val-d'Issoire	1 borne 50 kVA	Avenue de Bellac	Fin 2021
Razès (Lac de Saint-Pardoux)	1 borne 22 kVA	Maison du Lac	Fin 2021
Rochechouart	1 borne 22 kVA	Parking du Moulin du Puy	Disponible
Saint-Jouvent	1 borne 50 kVA	Aire de covoiturage ELAN	Fin 2021
Saint-Léonard-de-Noblat	1 borne 50 kVA	Place du Champ de Mars	Fin 2021
Saint-Victurnien	1 borne 50 kVA	La Croix de la Vergne	Fin 2021
Saint-Yrieix-la-Perche	2 bornes 22 kVA	Gare	Disponible
		Place de la Nation	Disponible

La mobilité en Haute-Vienne – Extrait du Diagnostic de Transition énergétique du SEHV

Dans son diagnostic sur la transition énergétique en Haute-Vienne en 2019, le SEHV avait identifié la mobilité comme un secteur énergivore, très émetteur de gaz à effet de serre et donc, sans surprise, comme un levier stratégique dans la lutte locale contre le réchauffement climatique et pour la qualité de l'air.

En effet, en Haute-Vienne, 32% de la consommation énergétique est liée aux transports (mobilité des individus et des marchandises). Avec un équivalent de 4 325 GWh consommé par an, c'est le premier secteur de consommation d'énergie du département. Chaque jour de semaine, plus de 1,3 million de déplacements ont lieu sur le territoire, soit une moyenne de 3,51 déplacements par habitant, ce qui est très légèrement inférieur à la moyenne nationale (3,57). La portée moyenne d'un déplacement en Haute-Vienne est de 7,50 km, ce qui est sensiblement la même que la moyenne française (7,47 km), même s'il existe de fortes disparités à l'échelle locale dès qu'on s'éloigne de l'agglomération de Limoges.

Avec le concours financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, du programme ADVENIR et de France Relance.





